

Crèches, écoles, collèges et lycées. Trois semaines de nouvelle fermeture

L'exécutif l'a souvent répété : c'était « **l'ultime recours** ». Mais face à la gravité de la situation sanitaire, Emmanuel Macron a annoncé la fermeture des établissements scolaires.

Outre la question du confinement, Emmanuel Macron était aussi très attendu sur les écoles lors de son allocution officielle, ce mercredi 31 mars 2021.

Sur ce point aussi, sa décision, prise à l'issue d'un nouveau conseil de défense dans la matinée, a été dictée par la réalité du terrain : les établissements scolaires sont devenus d'importants foyers de contamination au Covid-19 depuis plusieurs jours.

Le président de la République a donc annoncé la fermeture des écoles, une mesure jusqu'ici considérée comme « **l'ultime recours** » par l'exécutif.

Les crèches, écoles, collèges et lycées resteront clos pour une durée de trois semaines à compter de la semaine prochaine.

Le calendrier scolaire sera « adapté »

La semaine du 6 au 9 avril : cours à la maison « **sauf pour les enfants des soignants et de quelques professions** » qui seront accueillis sur site.

À partir du 12 avril, toutes les zones seront en « vacances de printemps » en même temps, pour une durée de deux semaines.

Le lundi 26 avril les élèves de maternelle et de primaire reprendront les cours « physiquement », et à distance pour les collèges et lycées.

Le lundi 3 mai, collégiens et lycéens reprendront physiquement.

« **En tant que parents d'élèves, nous ne sommes pas favorables à une fermeture nationale des écoles après une année scolaire très perturbée et qui a eu une influence sur le niveau et les capacités des élèves** », indiquait pourtant en début de semaine à actu.fr Hubert Salaün, porte-parole de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Chômage partiel pour les parents

Mais pour d'autres parents, cette mesure était devenue indispensable pour limiter la propagation du virus et la multiplication des cas de contamination. Reste à savoir comment ces parents vont s'organiser avec leurs enfants à la maison pendant au moins quatre semaines...

« **Les parents qui devront garder leurs enfants et ne peuvent pas télétravailler auront droit au chômage partiel** », a notamment promis Emmanuel Macron.

Benjamin Chenevière, Actu.fr



Toutes les écoles vont devoir fermer en raison de la nouvelle flambée épidémique que subit le pays. (©Illustration/Jean-Paul BARBIER)